RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00469
Numéro SIREN : 351 601 729
Nom ou dénomination : FRUCTIDOR SNC

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2021 sous le numéro de dépôt B2021/005995

Fructidor S.N.C.

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Fructidor S.N.C.

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Fructidor S.N.C.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Fructidor S.N.C. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes « Immobilisations corporelles » et « Dépréciation des immobilisations corporelles » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe exposent les principes retenus concernant la comptabilisation et l'évaluation des immobilisations corporelles.

La note « Stocks » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les modalités afférentes à la valorisation des stocks, la valeur d'inventaire du stock étant principalement définie par rapport aux perspectives de ventes, eu égard aux conditions de marché.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons apprécié le caractère approprié des méthodes comptables mentionnées ci-dessus et le caractère pertinent des hypothèses retenues par votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à

l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 19 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Alexis Hurtrel

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

FRUCTIDOR

Société en nom collectif

1 COURS ANTOINE GUICHARD CS 50306 42008 SAINT ETIENNE CEDEX 1

DATE DE CLOTURE : 31/12/2020

Les montants sont présentés en €

Compte de résultat

En €		Exercice N	Exercice N-1
Chiffres d'affaires nets	Note 3	341 227	609 192
Autres produits	Note 4	455 333	594 418
Total des produits d'exploitation		**796 560**	**1 203 610**
Achats et variations de stocks	Note 4		
Autres achats et charges externes	Note 4	184 755	163 213
Taxes	Note 4	204 004	165 478
Charges de personnel			
Dotations aux amortissements et provisions	Note 4	243 202	346 739
Autres charges	Note 4	25 633	969
Total des charges d'exploitation		**657 593**	**676 400**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**138 967**	**527 210**
Opérations en commun			
RESULTAT FINANCIER	Note 5	**218 032**	**-156 805**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		**356 998**	**370 405**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	Note 6	**-1 299 134**	**5 188 840**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices	Note 8	93 714	1 157 223
RESULTAT NET		**-1 035 850**	**4 402 021**

Bilan actif

		Exercice N			Exercice N-1
En €		**Brut**	**Amort.**	**Net**	**Net**
Capital souscrit non appelé					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	Note 9	7 936 028	2 294 295	5 641 733	8 247 739
Immobilisations financières	Note 10	6 963 476		6 963 476	6 963 476
Actif immobilisé		**14 899 504**	**2 294 295**	**12 605 208**	**15 211 214**
Stocks	Note 11	3 035 958	153 985	2 881 973	2 873 955
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances clients	Note 12	276 224	174 950	101 274	222 135
Autres créances	Note 12	500 095	25 418	474 678	1 938 291
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités					
Charges constatées d'avance	Note 13				
Actif circulant		**3 812 277**	**354 353**	**3 457 924**	**5 034 380**
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Prime de remboursement des obligations					
Ecarts de conversion actif					
Total actif		**18 711 780**	**2 648 648**	**16 063 132**	**20 245 595**

Bilan passif

		Exercice N	Exercice N-1
En €		**Net**	**Net**
Capitaux propres	Note 14	**7 017 187**	**8 171 241**
Autres fonds propres			
Provisions	Note 15	**253 534**	**272 595**
Dettes financières	Note 16	21 235	53 154
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs	Note 16	178 933	435 590
Dettes fiscales et sociales	Note 16	12 052	22 169
Dettes sur immobilisations	Note 16	107 508	92 868
Autres dettes	Note 16	8 472 683	11 197 978
Produits constatés d'avance	Note 13		
Dettes		**8 792 411**	**11 801 759**
Ecarts de conversion passif			
Total passif		**16 063 132**	**20 245 595**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

FRUCTIDOR

NOTE 1. Informations générales et faits caractéristiques

1.1 Informations générales

La société constituée sous forme de SNC est soumise à l'impôt sur les sociétés.

La société exerce une activité de promotion immobilière, d'exploitation de tous biens immobiliers notamment des boutiques, dans des galeries marchandes.
Elle facture des loyers dans le cadre de la gestion d'immobilier commercial.

Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice de 12 mois clos au 31/12/20.

1.2 Faits caractéristiques

Durant l'exercice 2020, la SNC Fructidor a cédé plusieurs sites dont :
Exincourt,
Brassac les Mines,
Rambervilliers.
Ces opérations ont entraîné un résultat positif de 47 556 €.

L'exercice 2020 a été marqué par un contexte lié à la propagation du coronavirus (covid19). Cette pandémie a conduit le Gouvernement français à décréter la fermeture des commerces, une première fois du 15 mars au 11 mai 2020 sur l'ensemble du territoire, une seconde fois du 29 octobre au 28 novembre 2020 en France métropolotaine. Selon les départements, certaines activités de restauration et de loisirs (fitness…) ont pu voir leur activité réduite ou fermée sur de plus longues périodes.
Les commerces dits essentiels (l'alimentation, la santé, l'hygiène, la presse, le tabac…) ont pu rester ouverts pendant ces périodes, avec des aménagements d'accueil du public.

Le portefeuille d'actifs immobiliers mis en location par la société Fructidor a été peu impacté par ces fermetures et elle n'a pas subi d'impact significatif sur ses revenus locatifs du fait de la crise sanitaire en 2020.

NOTE 2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au 31/12/2020 sont établis suivant les prescriptions du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général modifié par ses règlements subséquents dont le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à celles connues jusqu'alors et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre.

La préparation des états financiers individuels requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations.
La société revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les principales rubriques des états financiers qui peuvent faire l'objet d'estimations sont :

→ les hypothèses retenues dans l'estimation des dépréciations des créances clients,
→ les provisions pour risques et charges en considération des éléments contractuels et juridiques,

NOTE 3. Chiffres d'affaires

Principes comptables

Le chiffre d'affaires correspond aux produits de cessions de projets de promotion immobilière ou de stocks reconnu à l'achèvement du projet et également de loyers.

Il n'y a pas de chiffre d'affaires relatif à des ventes de biens immobiliers en 2020.
Le chiffre d'affaires concernant les locations immobilières s'élève à 341 227 € contre 609 192 € en 2019. Cette baisse s'explique par la cession de sites fin 2019 et durant l'exercice 2020.

NOTE 4. Autres postes du résultat d'exploitation

4.1 Autres produits d'exploitation

En €

Produits d'exploitation	2020	2019
Reprise sur amortissements et provisions	143 537	398 800
Transferts de charges	128 067	1 197
Autres produits	183 729	194 421
TOTAL	**455 333**	**594 418**

Les provisions pour risques divers ont fait l'objet d'une reprise pour 117 905 €.
Les transferts de charges concernent principalement des taxes foncières.

Certaines charges et taxes ont été refacturées aux locataires et notamment les taxes foncières pour 77 648 €.

4.2 Charges d'exploitation

En €

	2020	2019
Achats et variation de stocks	0	0
Autres achats et charges externes	184 755	163 213
Impôts, taxes et versements assimilés	204 004	165 478
Dotations d'exploitation	243 201	346 739
Autres charges	25 633	969
TOTAL	**657 593**	**676 399**

La société paye différentes charges liées à l'exploitation des sites (honoraires de gestion, charges locatives et d'entretien, de publicité…

Les dotations d'exploitation comportent essentiellement des amortissements sur actif immobilisé détaillés en note 9 et des provisions pour risques en note 7 et 14.

NOTE 5. Résultat financier

Les produits financiers nets sont composés de :

En €	2020	2019
Produits des comptes courants sur sociétés apparentées	268	55 183
Charges des comptes courants sur sociétés apparentées	-145 463	-126 550
Autres charges d'intérêts		-85 438
Auitres produits d'intérêts	363 227	
Dotations nettes des reprises sur titres		
TOTAL	**218 032**	**-156 805**

En 2020 la société Fructidor a comptabilisé un montant de 330 000€ correspondant à sa quote part de résultat bénéficiaire relatif à la SCI Boissy 2 dont elle détient 55% de son capital.

NOTE 6. Résultat exceptionnel

Principes comptables

Cette rubrique enregistre les effets de deux types d'éléments :
les éléments qui par nature ne rentrent pas dans l'appréciation de la performance opérationnelle courante de la société tels que les cessions d'actifs non courants et les pertes de valeur d'actifs non courants;
les éléments majeurs intervenus pendant la période comptable qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise. Il s'agit de produits et charges en nombre limité, anormaux ou peu fréquents et de montants significatifs, comme par exemple les coûts de restructuration (y compris les coûts de réorganisation et de changement de concepte) et les provisions et charges pour litiges et risques.

Les postes significatifs du résultat exceptionnel sont :

En €	2020	2019
Résultats de cessions d'immobilisations	47 556	5 333 944
Dépréciations des immobilisations corporelles nettes des reprises	-1 309 118	-617 900
Amortissements dérogatoires nets des reprises	118 203	684 732
Provisions pour litiges nettes des reprises	0	0
Provisions pour risques et charges (1)	14 157	144 047
Autres charges exceptionnelles	-169 933	-355 983
TOTAL	**-1 299 135**	**5 188 840**

(1) Cf. détail figurant à la note 15

Les résultats de cessions d'actifs correspondent aux cessions des sites d'Exincourt, Brassac les Mines et LP Rambervilliers.

Le poste "dépréciations des immobilisations corporelles nettes des reprises" s'élève à -1 309 118 € en 2020 contre - 617 900 € en 2019. Cette variation est dûe à une dotation pour dépréciation des sites comptabilisée à hauteur de 1 690 380 € et à une reprise de provisions de 381 263 € dont 150 807 € relative à la cession des sites en 2020.

Les "autres charges exceptionnelles" concernent principalement des charges liées à la cession d'actif.

NOTE 7. Variation des provisions

En €	Montant en début d'exercice	Dotations			Apport	Reprises			Montant en fin d'exercice
		Exploitat.	Financier	Except.		Exploitat.	Financier	Except.	
Amortissements dérogatoires	401 254			111 858				230 061	283 050
Total provisions règlementées	**401 254**	**0**	**0**	**111 858**	**0**	**0**	**0**	**230 061**	**283 050**
Total provisions pour risques et charges (1)	**272 595**	**113 001**		**204 571**		**117 905**		**218 728**	**253 534**
Dépréciation immobilisations incorporelles									0
Dépréciation immobilisations corporelles	806 611			1 690 381				381 263	2 115 729
Dépréciation titres de participation									0
Dépréciation autres immobilisations financières									0
Total provisions dépréciation actif immobilisé	**806 611**	**0**	**0**	**1 690 381**	**0**	**0**	**0**	**381 263**	**2 115 729**
Dépréciation stocks	128 526	25 459							153 985
Dépréciation clients	157 666	42 916				25 632			174 950
Déprécitaion autres postes de l'actif circulant	25 418								25 418
Total provisions dépréciation actif circulant	**311 610**	**68 375**	**0**	**0**	**0**	**25 632**	**0**	**0**	**354 353**
TOTAL GENERAL	**1 792 069**	**181 376**	**0**	**2 006 810**	**0**	**143 537**	**0**	**830 052**	**3 006 666**

(1) Cf. détail à la note 15

NOTE 8. Impôt sur les bénéfices

8.1 Répartition de l'impôt

La répartition de l'impôt suivant la nature des résultats est la suivante :

En €	Résultat d'exploitation	Résultat financier	Résultat exceptionnel	Participation	TOTAL
Montants avant impôts	138 967	218 032	-1 299 134	0	-942 136
Charges d'impôts	-33 834	-61 049	1 169		-93 714
Crédits d'impôts					0
Montant net	**105 133**	**156 983**	**-1 297 965**	**0**	**-1 035 850**

Au 31/12/2020, l'impôt est calculé au taux normal de 28 %

La société FRUCTIDOR fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société-mère est CASINO, GUICHARD-PERRACHON SA.

L'économie d'impôt résultant de déficits transmis à CASINO, GUICHARD-PERRACHON SA ne donne pas lieu à restitution sous forme de reversement de trésorerie, d'inscription en compte courant ou d'abandon de créance.

Dans ces conditions, la société FRUCTIDOR comptabilise, dans tous les cas de figure, l'impôt qui serait dû comme en l'absence d'intégration fiscale.

Le montant total du déficit fiscal reportable au 31/12/2020 est de 0 € .

8,2 Fiscalité différée

L'allègement de la dette future d'impôt provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable s'élève à 140575€.

La fiscalité différée est calculée sur le taux d'IS en vigueur lorsque les décalages dans le temps se retourneront.

NOTE 9. Immobilisations corporelles

Principe comptable

* Coût d'entrée des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, de production ou d'apport. Les composants d'une immobilisation sont comptabilisés séparément lorsque leurs durées d'utilisation sont significativement différentes.

* Durée d'amortissement des immobilisations corporelles

Les amortissements pour dépréciations des actifs corporels sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien.

Les durées d'amortissements retenues pour les principaux postes sont les suivantes :

Nature des immobilisations	Durée
Bâtiments,constructions (gros œuvre)	50 ans
Etanchéité toiture, protection incendie de la coque	15 ans
Agencements, modifications ou transformation de locaux	10 à 25 ans
Agencements de terrains	20 à 40 ans
Matériels et outillages	5 ans
Matériels de transport	4 ans
Matériels et mobilier de bureau	10 ans
Matériels informatique	5 ans
Agencements, amménagement, installations diverses	10 à 20 ans

La différence entre l'amortissement linéaire et l'amortissement retenu fisalement (mode dégressif ou durée fiscale moindre) est comptabilisée en provision pour amortissements dérogatoires.

* Dépréciation des immobilisations corporelles

Pour l'ensemble des terrains et constructions, les valeurs nettes comptables ainsi déterminées sont comparées aux valeurs qui ressortent des expertises auxquelles notre société fait procéder, de manière régulière par des experts indépendants. Lorsqu'il apparaît que ces dernières valeurs sont inférieures aux valeurs nettes comptables une dépréciation est constituée si, après analyse complémentaire, la réalité de la dépréciation latente est confirmée.

9.1 Etat des valeurs brutes des immobilisations incorporelles et corporelles

En €	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Autres (fusions, apports…)	Valeur brute en fin d'exercice
Fonds commerciaux					
Droits au bail					
Autres immobilisations incorporelles					
Total immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
Terrains	6 477 260	44 390	-241 959		6 279 692
Constructions	2 985 564	842	-1 332 889		1 653 516
Autres immobilisations corporelles	1 922	898			2 820
Total immobilisations corporelles	9 464 745	46 130	-1 574 847	0	7 936 028
TOTAL	**9 464 745**	**46 130**	**-1 574 847**	**0**	**7 936 028**

Le montant des diminutions correspond principalement aux cessions des différents sites opérées durant l'exercice 2020.

9.2 Etat des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

En €	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Autres (fusions, apports…)	Montant en fin d'exercice
Amortissements des immob. incorporelles	0				0
Amortissements des immob. corporelles	410 396	61 825	-293 655		178 567
TOTAL	**410 396**	**61 825**	**-293 655**	**0**	**178 567**

La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles est détaillée en note 7

La reprise des dotations pour dépréciation des immobilisations est dûe aux différentes cessions intervenues duant l'exercice 2020.

NOTE 10. Immobilisations financières

Principe comptable

* Coût d'entrée des immobilisations

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition y compris les frais d'acquisition ou à leur valeur d'apport.
Les frais d'acquisition font l'objet d'amortissements dérogatoires sur 5 ans.

* Dépréciation des immobilisations

Une dépréciation des titres de participation ramène les valeurs nettes à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure.

La valeur actuelle est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation, tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives pour la société Fructidor.

Les dépôts et cautions figurent au bilan à la valeur nette comptable.

Etat des valeurs brutes des immobilisations financières

En €	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Autres (fusions, apports…)	Valeur brute en fin d'exercice
Participations et autres titres (1)	6 803 876				6 803 876
Prêts et autres immobilisations fin.	159 600				159 600
TOTAL	**6 963 476**	**0**	**0**	**0**	**6 963 476**

(1) Pour plus de précisions, se reporter au tableau des filiales en fin d'annexe.

La dépréciation des immobilisations financières est détaillée en note 7

NOTE 11. Stocks

Principes comptables

Les valeurs d'exploitation prennent en compte les terrains destinés à la vente ou à la construction, les travaux en cours et les frais annexes afférents. Les terrains sont comptabilisés à leur coût d'achat et comprennent :

les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, frais d'acte…)
les frais de voierie, de réseaux et d'aménagement.

Les travaux en cours sont valorisés à leur coût de production (charges directes de construction), selon la méthode de l'achèvement.

Des providions pour dépréciation des stocks sont constituées lorsque la valeur des éléments d'actifs constatée à la clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable. Elles sont estimées à partir de la valeur d'inventaire qui est elle-même définie en tenant compte de la situation du marché et des perspectives de ventes.

Décomposition des stocks

En €	**2020**	**2019**
Valeurs brutes	3 035 958	3 002 481
Dépréciations	153 985	128 526
VALEURS NETTES	**2 881 973**	**2 873 955**

La dépréciation des stocks est détaillée en note 7

NOTE 12. Créances

Principes comptables

* *Créances*

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.
Les créances sont éventuellement dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.
La provision est calculée selon une matrice utilisant des pourcentages de dépréciation de la créance en fonction de son retard de paiement.
La dépréciation est individualisée par client et le cas échéant ajustée en vue de tenir compte de certains facteurs prévisionnels portant notamment sur la situation du client, des garanties apportées ou de l'environnement économique.

* *Groupes et associés*

Les sociétés du groupe utilisent des comptes courants appelés comptes «sociétés apparentées», permettant d'enregistrer deux types de flux :

- des flux de financement entre CASINO FINANCE et les filiales,

- des flux de règlement de relations commerciales (marchandises, loyers…) entre les différentes sociétés du Groupe.

Afin d'éviter l'accroissement du solde de ces comptes, une opération de compensation, appelée «équilibrage», est effectuée périodiquement.

Décomposition et échéances des créances

En €	**2020**	**2019**
Clients (1)	276 224	379 801
Dépréciations	174 950	157 666
VALEURS NETTES	**101 274**	**222 135**
Créances fiscales et sociales (1)	162 354	224 257
Dépréciations		
VALEURS NETTES	**162 354**	**224 257**
Groupes et associés (1)	63 056	381 662
Dépréciations		
VALEURS NETTES	**63 056**	**381 662**
Autres actifs circulants (1)	274 684	1 357 789
Dépréciations	25 418	25 418
VALEURS NETTES	**249 267**	**1 332 371**
TOTAL	**575 951**	**2 160 425**

(1) Le total des valeurs brutes de l'actif circulant se répartit pour 776 319 € à un an au plus et pour 0 € à plus d'un an.

La dépréciation des créances est détaillée en note 7

Le poste "autres actifs circulant" a fortement diminué car une créance de 895 953 € a été remboursée dans le courant de l'exercice 2020.

Les produits à recevoir compris dans les créances sont composés des opérations ci-dessous :

clients factures a etablir pour 61 961 €, interets comptes societes apparentees pour 267 €.

NOTE 13. Comptes de régularisation

Néant

NOTE 14. Capitaux propres

14.1 Variation des capitaux propres

En €	Ouverture	Variation	Affectation des résultats	Distribution de dividendes	Clôture
Capital	10 009 932				10 009 932
Primes	0				0
Ecarts de réévaluation	0				0
Réserve légale	0				0
Autres réserves	0				0
Report à nouveau	-6 641 967		4 402 021		-2 239 945
Résultat de l'exercice	4 402 021	-1 035 850	-4 402 021		-1 035 850
Subventions d'investissement	0				0
Provisions réglementées	401 254	-118 204			283 050
TOTAL	**8 171 241**	**-1 154 054**	**0**	**0**	**7 017 187**

Le montant des provisions réglementées a diminué du fait de la cession de plusieurs sites durant l'exercice 2020.

L'assemblée générale ordinaire annuelle a décidé d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 4 402 021 € au report à nouveau. Le solde de ce dernier est passé de - 6 641 967 € à - 2 239 945 €.

14.2 Composition du capital social

Le capital social est composé de 10 009 932 parts sociales au nominal de 1 €.
Il est dénu par la SAS Immobilière Groupe Casino à 99,99% et par la la société Germinal à 0,01%.

NOTE 15. Provisions pour risques et charges

Principes comptables

* *Autres provisions pour risques et charges*

Les autres provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique. D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, les provisions, le cas échéant, jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

15.1 Etat des provisions pour risques et charges

En €	**Montant en début d'exercice**	**Dotation**	**Reprise (1)**	**Montant en fin d'exercice**
Provisions pour litiges		40 000		40 000
Provisions pour pensions				
Autres provisions pour risques et charges	272 595	277 572	336 633	213 534
TOTAL	**272 595**	**317 572**	**336 633**	**253 534**

Dont d'exploitation	*67 320*
Dont financières	
Dont exceptionnelles	*186 214*
(1) Dont reprise sans objet de	272 595

NOTE 16. Dettes

Principes comptables

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Décomposition et échéances des dettes

En €	Montants bruts en fin de l'exercice	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Montants bruts en début d'exercice
Emprunts obligataires	0	0	0	0	
Emprunts et concours bancaires	0	0	0	0	
Dettes financières diverses	21 235	21 235	0	0	53 154
	21 235	**21 235**	**0**	**0**	**53 154**
Fournisseurs	178 933	178 933	0	0	435 590
Dettes fiscales et sociales	12 052	12 052	0	0	22 169
Dettes sur immobilisations	107 508	107 508	0	0	92 868
Groupes et associés	8 467 260	8 467 260	0	0	11 155 406
Autres dettes	5 424	5 424	0	0	42 572
	8 771 176	**8 771 176**	**0**	**0**	**11 748 605**
TOTAL	**8 792 411**	**8 792 411**	**0**	**0**	**11 801 759**

Les comptes sociétés apparentées s'élèvent à 8 467 260 €.

Les charges à payer comprises dans les dettes sont essentiellement composées des opérations ci-dessous :
- fournisseurs factures à recevoir frais généraux pour 138 126 €,
- taxe foncière à payer pour 1 725 €,
- fournisseurs factures à recevoir immobilisations pour 91 908 €,
- intérêts des comptes sociétés apparentées pour 145 462 €.

NOTE 17. Opérations avec les parties liées

Conformément au PCG (art. 833-16), les informations sur les transactions conclues par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité ou en quasi-totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité ou en quasi-totalité par une même société-mère ne sont pas mentionnées.

Il n'existe aucune convention avec les parties liées au sens de l'article R. 123-198 du Code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui ne sont pas des conditions normales de marché.

NOTE 18. Engagements hors bilan

18.1 Autres engagements

En €

Catégories d'engagement	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
ENGAGEMENTS RECUS		
Cautions bancaires et personnelles	218 117	218 117
Nantissements		
Garanties de sociétés du Groupe	4 656 211	4 981 516
Autres		
	4 874 328	**5 199 633**
ENGAGEMENTS RECIPROQUES		
Loyers		
Opérations financières diverses (ex : swaps)		
Autres		
	0	**0**
ENGAGEMENTS DONNES		
Cautions bancaires	218 117	218 117
Garanties diverses (ex : mobilisations de créances)		

NOTE 19. Autres informations

19.1 Rémunération des organes de direction

Les membres des organes de direction et d'administration ne perçoivent aucune rémunération directe de la société Fructidor.

19.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Incluse dans un périmètre de consolidation, la société est dispensée de toute information sur les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice.

19.3 Informations sur les opérations de fusion, d'apport et de TUP de l'exercice

La SNC Fructidor n'est pas concernée par des opérations de restructuration pour l'exercice 2020.

19.4 Informations sur le Groupe Consolidant

La tête de groupe est la société Casino, Guichard-Perrachon SA, société anonyme à conseil d'administration (n° SIRET 554 501 171 32465), dont l'adresse est la suivante :

1, cours Antoine Guichard

42 008 Saint-Etienne cedex 2

Une copie des comptes consolidés peut être obtenue à cette adresse.

NOTE 20. Evènements postérieurs à la clôture

Compte tenu de la situation sanitaire, de nouvelles mesures de fermeture des commerces sont entrées en vigueur fin janvier 2021.

NOTE 21. Liste des filiales et participations

En monnaie euro - 1ère partie du tableau - En €

Société	Siège social	SIREN	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation	Quote part du capital détenu en %	Valeur d'inventaire des titres détenus	
						Brute	Nette
RENSEIGNEMENTS DETAILLES POUR LES TITRES REPRESENTANT AU MOINS 1% DU CAPITAL							
FILIALES (plus de 50 % du capital détenu)							
SCI Boissy 2	2 Ave du Général de Gaulle 78153 CHESNEY	321254237	1 524	52 557	55%	1	1
PARTICIPATIONS (de 10 % à 50% du capital détenu)							
SAS La Roubine	250 Rue de faubourg St Honoré 75008 PARIS	492122452	2 667 394	-256 633	50%	1 333 697	1 333 697
SAS Siagne Nord	250 Rue de faubourg St Honoré 75008 PARIS	492120696	5 444 388	4 066 853	50%	5 356 726	5 356 726

En monnaie euro - suite et fin du tableau - En €

Société	Prêts et avances consentis par la société (1)	Montant des cautions et avals donnés par la société (2)	Chiffres d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice net ou perte (-) exercice	Dividendes perçus par la société au cours du dernier exercice (3)	Observations (4)
RENSEIGNEMENTS DETAILLES POUR LES TITRES REPRESENTANT AU MOINS 1% DU CAPITAL						
FILIALES (plus de 50 % du capital détenu)						
SCI Boissy 2			3 159	779 131	330 000	
PARTICIPATIONS (de 10 % à 50% du capital détenu)						
SAS La Roubine	62 789			-13 115		
SAS Siagne Nord			2 170 907	2 020 895		

(1) En valeurs brutes sans tenir compte des dépréciations

Chez la société-mère, montants comptabilisés en immobilisations financières en tant que créances rattachées à des participations et montants comptabilisés en compte courant (451).

(2) Cette rubrique détaille les engagements donnés par la société-mère

(3) Il s'agit des dividendes comptabilisés au cours de l'exercice.

(4) Sont indiquées dans cette colonne les informations suivantes :

- les dates d'ouverture et de clôture des exercices si différentes de celles de la société-mère,

- les montants des dépréciations des prêts et avances consentis

- les écarts de réévaluation à la hausse de la situation nette comptable des fililales et participations

- les différents cours de change retenus pour les filiales et participations étrangères (pour les 2 premières colonnes de la 1ère partie du tableau)

DocuSign Envelope ID: 131FE38D-E712-4801-B09C-000D13650E1E

FRUCTIDOR SNC
Société en nom collectif au capital de 10 009 932 €
Siège social : 1, Cours Antoine Guichard 42000 Saint-Etienne
351 601 729 RCS SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 03 MAI 2021

Affectation du résultat exercice clos le 31 décembre 2020

.../...

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice, s'élevant à 1 035 850,04 euros, en totalité, au compte « Report à nouveau », qui après affectation présentera un solde débiteur 3 275 795,22 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et notamment à madame Nabila CHEBIRA et madame Claire JOANNES, assistantes juridiques, toutes deux domiciliées professionnellement au 1, cours Antoine Guichard à Saint-Etienne (42000).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.../...

Extrait certifié conforme à l'original

DocuSigned by:
A429D8B64748449...